

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 2 février 1886](#)

## Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 2 février 1886

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 février 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Flamant, Aimé \(1843-1897\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin informe le maire de Guise que la sous-commission de l'Instruction publique pourra déposer son rapport et il lui demande de convoquer les commissions réunies.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Éducation](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation1 p. (328r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
2 février 1846.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous  
informer que la sous-  
commission de l'Instruc-  
tion publique sera en  
mesure, dimanche prochain,  
de faire connaître ses  
travaux à la Commission  
générale et de déposer son  
rapport.

Je vous serais donc  
obligé de bien vouloir  
convoyer, en conséquence

pour dimanche prochain,  
les commissions  
réunies.

Veuillez agréer,  
Monsieur le Maire,  
l'assurance de ma  
parfaite considération

Godin